



**GÉNÉRATIONS FUTURES MÈNE DES
CAMPAGNES DE PRÉLÈVEMENTS POUR
DÉNONCER L'EXPOSITION DES POPULATIONS
AUX SUBSTANCES CHIMIQUES TOXIQUES.
DOSSIER À LIRE EN P.6**



SOMMAIRE

P.4-5 ACTUALITÉS

P.6 DOSSIER

Génération Futures mène des campagnes de prélèvements pour dénoncer l'exposition des populations aux substances chimiques toxiques.

P.10 ALTERNATIVES

Plus que quelques semaines avant le grand retour de la SPAP !

P.11 JOURNAL DES RELAIS

P.12 SOUTIEN

Février 2024 / n°64

Lettre d'information de Génération Futures.

179 rue La Fayette, 75010 Paris.

Coordinatrices de ce numéro :
Emilie Örmen, Nadine Lauverjat.

Rédaction : l'équipe de Génération Futures.

Conception graphique et mise en page : l'équipe de Génération Futures.

Relecture : L'équipe de Génération Futures.

Des reculs inacceptables sur les pesticides !

Quelques heures avant le bouclage de cette lettre d'information, nous apprenons que **le gouvernement acte des reculs majeurs**, nous ramenant plus de **15 années en arrière sur cette question !**

C'est d'abord **la question du réexamen de l'autorisation des pesticides qui illustre ce recul** : le Premier Ministre annonce qu'aucun pesticide ne pourra être interdit en France avant que la substance active qu'il contient ne soit interdite dans le cadre européen. **Il s'agit là d'un recul majeur** car lorsque l'ANSES a interdit par exemple des produits à base de l'herbicide S-métolachlore avant l'Europe, il ne s'agissait nullement d'une quelconque surtransposition (ce type de retrait se fait en application du Règlement 1107/2009 qui n'a pas besoin d'être transposé pour être appliqué) mais d'une application des obligations de ce règlement qui enjoint aux États de prendre toutes les mesures nécessaires lorsqu'ils constatent que des produits pesticides ne répondent pas aux exigences du Règlement. Pour pouvoir faire ce qu'il annonce **Gabriel Attal devra donc assumer de demander à l'ANSES de ne pas faire son travail**, de ne pas appliquer le Règlement 1107/2009 sur les pesticides **et donc de lui retirer sa compétence pleine et entière en matière de mise sur le marché des pesticides. C'est extrêmement grave !**

Sur Ecophyto ensuite : la publication de la nouvelle version de ce plan était prévue pour fin janvier 2024. Le Premier Ministre a annoncé qu'elle serait repoussée et, surtout, **qu'un nouvel indicateur serait adopté pour suivre ce plan**. Il s'agit là aussi d'un recul majeur, voire historique. En effet, depuis le lancement initial du plan, la FNSEA et l'industrie agrochimique ont constamment attaqué, sans succès, l'indicateur NODU, qui était clairement le meilleur pour suivre l'évolution de la dépendance de notre agriculture aux pesticides car basé sur le nombre de traitements et non sur les quantités utilisées, susceptibles de varier à la baisse, avec le temps, sans que la dépendance aux pesticides ne baisse. Nous sommes donc là aussi sur une **régression vertigineuse qui va nous ramener avant l'ère Sarkozy... c'est dire !**

Loin de nous décourager ces annonces scandaleuses nous mobilisent comme jamais. Comment en effet tolérer que le gouvernement décide qu'il n'appliquera pas les dispositions du Règlement 1107/2009 et tolérera que des pesticides à la dangerosité avérée restent utilisés des mois ou des années supplémentaires ? Comment tolérer que le gouvernement bidouille l'indicateur du plan Ecophyto pour espérer obtenir ainsi une baisse factice ? **Génération Futures refuse et refusera ces reculs maintenant et demain et prendra, dans les semaines qui viennent, des initiatives fortes pour contre attaquer** face au renoncement gouvernemental sur les pesticides ! Nous comptons sur vous pour nous rejoindre et soutenir cette résistance !

Salutations écologistes,

François Veillerette
Porte-parole de Génération Futures



LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, RESPONSABLES IMPORTANTS DE L'INFERTILITÉ CROISSANTE.

La chute de la fertilité en France est spectaculaire : **un couple sur quatre** rencontre des difficultés à devenir parents. Les causes sont, entre autres, le recul de l'âge de la maternité mais aussi de nombreux **facteurs environnementaux**. Nous sommes aujourd'hui fortement exposés aux perturbateurs endocriniens ou "PE" par voie **respiratoire, cutanée ou encore alimentaire** à cause de la présence de résidus chimiques dont certains pesticides.

Les effets de cette exposition sont démontrés dans le cadre **d'études sur la fertilité**. Chez les hommes, **la concentration spermatique décline fortement** avec une diminution de **plus de 50 %** dans les pays industrialisés entre 1973 et 2011. Chez les femmes, une **puberté précoce** est fréquemment observée **en relation avec les expositions aux PE**. Ce phénomène est associé à des risques accrus de développer des **pathologies métaboliques** et comportementales en lien avec l'infertilité.

Comment s'en protéger ?

Des initiatives locales ont vu le jour pour tenter de **protéger** notamment **les enfants et les femmes enceintes**, comme la ville de Limoges qui a lancé une campagne de crèches sans PE. Il est du devoir de notre gouvernement d'adopter des **réglementations plus strictes** à l'égard des PE pour protéger l'ensemble de la population contre ces **produits chimiques nocifs reprotoxiques**.



Les principaux responsables :

- 1 Les **bisphénols** présents dans les plastiques rigides et les résines en contact avec l'alimentation.
- 2 Les **dioxines polychlorées** émises par les incinérateurs de déchets ménagers notamment.
- 3 Certains **phtalates** présents dans les plastiques souples.
mais aussi certains **pesticides**...

Certains PE se retrouvent aussi dans des jouets pour enfants !



Perturbateurs endocri-quoi ?

Le système endocrinien (hormonal) est **constitué de glandes** (ex : la thyroïde, les ovaires, les testicules, l'hypothalamus, etc.) **qui secrètent des hormones**. Ces hormones **interviennent dans des fonctions essentielles de l'organisme** : reproduction, développement du fœtus et de l'enfant, métabolisme, régulation de la glycémie...

Les PE sont **des substances chimiques qui interfèrent avec ce système** et sont susceptibles de **brouiller des processus régulateurs** ainsi que d'engendrer des effets fonctionnels qui se manifestent très longtemps après l'exposition. Ces substances sont **omniprésentes dans notre environnement domestique**, dans notre alimentation et dans certains médicaments.

ACTUS

LES RETARDATEURS DE FLAMME, UN DOSSIER BRÛLANT !

Lorsque dans les années 1970, les matériaux traditionnellement employés, tels que le bois et le métal, sont progressivement remplacés par des matériaux polymères, de nouvelles substances font leur apparition, **les retardateurs de flamme (RF)**.

Les retardateurs de flamme.



Le terme désigne des **substances ignifugeantes**, qui permettent d'atténuer l'aptitude à la combustion, pour **prévenir la formation de flamme**. On les retrouve par exemple dans les meubles, les matériaux de construction, les emballages textiles, les véhicules et l'isolation des circuits électriques et électroniques. Au total, environ **40 % des plastiques** utilisés dans l'Union européenne sont associés à des RF.

Les RF : des substances préoccupantes !

La réelle efficacité des RF n'a jamais été établie, tandis que les preuves de leur **toxicité pour notre santé et pour l'environnement** s'accumulent depuis des décennies. Ces RF migrent vers l'environnement et nous contaminent par **absorption cutanée**, par **inhalation** (air intérieur et poussières domestiques) ou par **ingestion** (via l'alimentation). Les RF sont **cancérogènes, reprotoxiques, perturbateurs endocriniens et neurotoxiques** suspectés ou avérés selon les substances considérées. **La série d'enquêtes Vert de Rage** a révélé un **scandale de contamination des enfants** par un retardateur de flamme phosphoré : le TDCPP. Le dernier rapport de l'Anses sur le sujet révèle qu'il est impossible de mesurer l'efficacité des RF dans les meubles rembourrés à usage domestique.

Le recours à ces produits chimiques toxiques apparaît donc plus absurde que jamais. **Génération Futures suit attentivement ce dossier brûlant !**



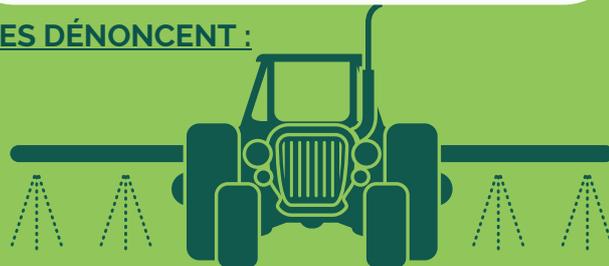
FLASH INFO : ALERTE SUR LE GLYPHOSATE !

Le glyphosate a été réautorisé pour 10 ans malgré des défaillances majeures dans le processus de ré approbation de la substance par la Commission européenne !

- 1 Une mauvaise **prise en compte des études universitaires**
- 2 Un risque de **cancer non pris en compte**.
- 3 Une **génétoxicité** démontrée dans des études non industrielles **non retenue**.
- 4 Une **neurotoxicité mal évaluée**.
- 5 La **non prise en compte** des effets sur le **microbiome**.
- 6 Une **toxicité sur des insectes**, des oiseaux et des amphibiens **mal évaluée**.
- 7 **Aucun essai** sur une formulation pesticide complète et représentative n'est **fournie**.

Génération Futures et d'autres ONG lancent leur **action en justice** contre la récente décision de la Commission européenne de ré-approuver le glyphosate.

ELLES DÉNONCENT :



SOUTENEZ NOTRE RECOURS JURIDIQUE CONTRE LE GLYPHOSATE !

DOSSIER

GÉNÉRATIONS FUTURES MÈNE DES CAMPAGNES DE PRÉLÈVEMENTS POUR DÉNONCER L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX SUBSTANCES CHIMIQUES TOXIQUES.



Des membres de Générations Futures mobilisés sur des analyses d'air et d'eau.

Générations Futures s'est fait connaître en grande partie grâce à **son travail novateur d'analyse de l'exposition de l'environnement et des populations aux substances chimiques**. Aliments, cheveux, urines, eaux de surface, eaux potables, air... Notre ONG multiplie les campagnes qui sont devenues l'un des points forts de son travail.

Dans un contexte de **tensions** avec des milieux agricoles et industriels, dépendants de la chimie, qui multiplient les actions de pression auprès du gouvernement, **Générations Futures est un contre-pouvoir efficace**. Notre ONG publie les résultats alarmants d'analyses de pesticides et de PFAS dans nos ressources (respectivement l'air et les eaux). Ils alertent sur une exposition des populations à ces polluants et une réglementation censée les protéger trop peu ambitieuse. Sur la base de cette expertise, notre ONG interpelle le gouvernement et les autorités compétentes et dépose des recours juridiques.

RIVERAINS DE PARCELLES TRAITÉES PAR LES PESTICIDES : MÊME 70 MÈTRES NE SUFFISENT PAS À EMPÊCHER L'EXPOSITION PAR L'AIR !

Générations Futures poursuit son travail de **documentation** de la pollution de l'air par les pesticides, la connaissance sur la situation étant encore diffuse et partielle. Elle poursuit son **plaidoyer** auprès des décideurs pour **faire évoluer** les lois et **protéger** les populations.

Notre ONG objective la situation d'exposition aux pesticides des riverains de parcelles traitées.

Générations Futures réalise **des campagnes de prélèvements d'air en zones agricoles** grâce à des **capteurs passifs** qui permettent de capter les pesticides. Notre association a réalisé deux premières campagnes d'analyse - en 2021 et en 2022 - à l'aide de ses **capteurs Tisch** équipés d'une mousse PUF, qui captent les pesticides volatiles. Pour une nouvelle campagne conduite en 2023, nous nous sommes **en plus équipés de capteurs allemands de la marque Tiem**, composés à la fois d'une **mousse PUF** qui capte les **pesticides volatiles**, ainsi que de **filtres PEF** qui captent les **pesticides peu volatiles** comme le glyphosate.

Générations Futures a déterminé **trois régions** dans lesquelles placer les capteurs : **les Hauts-de-France** avec le département du **Nord** en contexte de **grandes cultures**, la **Nouvelle Aquitaine** avec la **Gironde** en **zone viticole** et **l'Auvergne-Rhône-Alpes** avec le **Rhône**, en zone viticole également.



Dans chacun de ces départements, nous avons choisi une **parcelle privée** dans laquelle **aucun pesticide de synthèse n'était utilisé**. Chaque parcelle était **entourée de parcelles agricoles** cultivées en quasi-totalité en agriculture conventionnelle ayant recours à la chimie de synthèse.

Pour la Gironde et le Nord, les campagnes de prélèvements ont été effectuées et suivies par respectivement **Cyril** et **Jean-Louis**, représentants de nos antennes locales. Nous avons collaboré avec une association partenaire pour le Rhône. **Nous les remercions très chaleureusement pour tout le travail accompli pour la protection des populations !**



Cyril, relais en Gironde
©FranceInfo

Des résultats alarmants : même 70 mètres ne suffisent pas à empêcher une exposition inquiétante des riverains aux pesticides, par l'air.

Générations Futures a publié en janvier 2024 les résultats de cette nouvelle campagne d'analyses sous la forme d'un rapport. Notre ONG démontre que :

- **Plusieurs dizaines de mètres** de "distance de sécurité" entre les champs traités et les habitations des populations **ne protègent pas de l'exposition aérienne** aux pesticides.
- Les riverains des zones traitées par des pesticides sont exposés à **des cocktails de nombreux pesticides, jusqu'à 35 substances différentes en sept semaines**. Le glyphosate, classé "cancérigène probable" par le Centre International de Recherche sur le Cancer (agence de l'Organisation Mondiale de la Santé), est particulièrement présent dans le Nord.
- **De nombreux pesticides dangereux**, dont des substances cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR) selon la classification de l'Union européenne, sont détectés.

Ces résultats d'analyses ont été **largement relayés par des médias sérieux** français et européens.

Le rapport complet "Pesticides, c'est dans l'air - Episode 3" est disponible sur notre site "generations-futures.fr".



Générations Futures alerte le gouvernement et exige une réglementation plus ambitieuse en termes de protection des populations contre les pesticides.

Notre ONG a adressé son rapport au gouvernement français. A la lumière de ces résultats :

- Nous exigeons **une refonte** en profondeur de **la stratégie française Ecophyto**, qui a pour objectif de réduire de 50 % l'usage des pesticides en agriculture.
- Nous demandons **le retrait du marché des produits pesticides** comportant des matières actives dangereuses CMR ou perturbatrices endocriniennes suspectées.
- Nous exigeons **un élargissement important - au minimum 150 mètres - des actuelles zones de non traitement** (ZNT ou "distances de sécurité") entre les parcelles traitées et les habitations des populations que l'agriculteur doit respecter. Les actuelles ZNT de 3, 5, 10 ou 20 mètres en fonction des cultures et des produits épandus étant inefficaces.
- Nous demandons **un accès en ligne**, pour le grand public, **aux registres d'épandage des agriculteurs** pour connaître la nature des pesticides épandus.

Nouvelle victoire pour Générations Futures et les populations exposées aux épandages de pesticides !

En janvier 2024, notre ONG et ses partenaires ont remporté **une victoire juridique importante** sur le dossier de la réglementation des pesticides et de la protection des populations exposées à ces substances. **Elles ont fait annuler les chartes de cinq départements** qui encadrent l'utilisation des pesticides localement. Ces chartes précisent les **"distances de sécurité"** (ZNT) mentionnées plus haut, qui sont censées protéger les populations des épandages de ces substances. Nos ONG et leurs conseils ont considéré qu'elles n'étaient **pas protectrices des populations** et qu'elles étaient **illégal**es. Le tribunal administratif d'Orléans nous a donné raison.

48 recours contentieux contre des chartes publiées en 2022 par l'État français ont été attaquées par Générations Futures et ses partenaires. Nous sommes encore dans l'attente des décisions pour les 43 autres recours juridiques.



Générations Futures fait des analyses et dénonce l'exposition des populations aux pesticides de synthèse.



Générations Futures engage des recours juridiques victorieux pour faire évoluer la réglementation nationale sur le sujet.

Vos dons font nos actions expertes et indépendantes contre les pesticides !



RIVERAINS D'USINES DE PRODUCTION ET D'UTILISATION DE PERFLUORÉS (PFAS) : GÉNÉRATIONS FUTURES DÉNONCE UNE CONTAMINATION TRÈS PRÉOCCUPANTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE L'EAU POTABLE.

Générations Futures poursuit son travail de **documentation** de la pollution des milieux par **les perfluorés (PFAS)**, aussi connus comme des "polluants éternels".

Notre ONG objective la situation d'exposition aux PFAS des riverains d'usines qui en fabriquent ou en utilisent.

Aujourd'hui, les principaux sites français producteurs et/ou utilisateurs de PFAS sont **Arkéma** et **Daikin** à Pierre Bénite, **Chemours** à Villers-Saint-Paul et **Solvay** à Tavaux et à Salindres. Ils sont responsables d'**émissions importantes de PFAS** et pourtant, **peu d'informations sont disponibles** à ce jour quant la présence éventuelle de ces polluants dans l'environnement, autour des sites.

Générations Futures a donc décidé d'effectuer **ses propres campagnes de prélèvements** à proximité des plateformes chimiques. Elle s'est concentrée sur **les eaux de surface et potables**. La plateforme chimique de Pierre Bénite ayant déjà fait l'objet d'investigations en 2021, Générations Futures a mené une **première campagne de prélèvements** du côté de **l'usine de Chemours** dans l'Oise. Les résultats alarmants ont été publiés en juin 2023 et ont été couplés d'une **plainte contre x** pour pollution des milieux aquatiques par les PFAS. Notre rapport est disponible sur generations-futures.fr.

Notre nouvelle campagne de prélèvements s'est concentrée sur **le site de Solvay, à Salindres**, dans le Gard.



Notre ONG dénonce une contamination importante des milieux aquatiques et de l'eau potable par les PFAS autour de l'usine Solvay à Salindres.

Générations Futures a réalisé des **prélèvements d'eau de surface** au niveau de **points de rejets de l'usine**, dans le Gardon. Des prélèvements supplémentaires ont été effectués dans les rivières Arias et Avène qui jettent l'usine. Nous avons recherché **28 PFAS** dans ces premiers échantillons, avec en priorité les PFAS fabriqués par Solvay sur ce site, dont le **TFA** et l'**acide triflique**.

En outre, Générations Futures a **prélevé de l'eau potable** dans deux communes - Boucoiran-et-Nozières et Moussac - situées en aval de l'usine. Nous avons ici recherché les **20 PFAS** que la directive-cadre européenne sur l'eau impose de surveiller dans l'eau potable et d'autres dont le TFA.

Les campagnes de prélèvements ont été effectuées et suivies par des membres de Générations Futures, dont **Michel** et **Florence**, bénévoles

de notre antenne dans le Gard Rhodanien, que nous remercions chaleureusement.



Prélèvement d'eau de surface dans un point de rejet de l'usine Solvay.

Nos résultats démontrent une pollution très importante des milieux aquatiques et de l'eau potable par les substances fabriquées par Solvay.

Générations Futures a publié en février 2024 les résultats de cette nouvelle campagne d'analyses sous la forme d'un rapport. Notre ONG démontre que :

- Les **teneurs en TFA** - PFAS produit et/ou utilisé par Solvay à Salindres - mesurées dans le rejet de l'usine et dans l'environnement sont **exceptionnellement élevées, voire sans précédent**. En outre, la pollution à cette substance **s'étend bien en aval du site**. Nous retrouvons encore une concentration importante de TFA dans le Gardon à une **vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau** de l'usine.
- **L'usine rejette également d'autres PFAS, notamment des PFAS interdits et très toxiques** comme le PFOS, le PFOA ou le PFHxS. Ces trois PFAS font l'objet d'interdiction ou de restriction dans le cadre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. C'est donc **un cocktail de substances, aux effets totalement inconnus**, qui est retrouvé dans le rejet et les milieux aquatiques aux abords de l'usine.
- **Le TFA se retrouve dans l'eau potable des communes Boucoiran-et-Nozières et Moussac**, situées en aval de l'usine, en bordure du Gardon à plus de 20km en aval du site, à des concentrations respectivement **38 et 36 fois plus élevées que la norme européenne** devant s'appliquer à tous les perfluorés.

Le rapport complet est disponible sur notre site "generations-futures.fr".

Générations Futures alerte le gouvernement et exige une réglementation plus ambitieuse en termes de protection des populations contre les pesticides.

Le nombre élevé de PFAS et les concentrations importantes mises en évidence sont très préoccupants. Nous demandons entre autres, que **les rejets en TFA et acide triflique** soient considérablement **diminués**. Nous exigeons **un renforcement de la surveillance des PFAS** dans **les milieux aquatiques** ainsi que des actions immédiates pour réduire drastiquement, en dessous de la valeur indicative établie par le RIVM de 2.2 µg/L, la concentration en TFA dans **l'eau potable**. Finalement, nous demandons que les 24 PFAS prioritaires et le TFA soient **inclus dans le contrôle régulier de l'eau potable** sur le territoire, sans attendre 2026.

Affaire à suivre, comptez sur nous !

ALTERNATIVES

PLUS QUE QUELQUES SEMAINES AVANT LE GRAND RETOUR DE LA SPAP !



Agissez pour préserver votre santé, celle de vos proches, participez à la **Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP) 2024** !

Comme chaque année, la SPAP aura lieu du **20 au 30 mars 2024**. Le thème de **la santé** sera au cœur de la 19e édition de cet événement international de promotion des alternatives aux pesticides.

Participez dès maintenant en organisant votre événement.

Il est plus que nécessaire de se mobiliser pour **dénoncer les pratiques agricoles destructrices du vivant** et **promouvoir les alternatives** respectueuses, durables et saines.

Ces alternatives sont nombreuses et accessibles à toutes et à tous : jardiniers amateurs comme professionnels, élus, citoyens... Alors, mobilisons nous pour les faire connaître et sensibiliser sur le fait que **non, les pesticides de synthèse ne sont pas une nécessité**.

Pssst Pour une mobilisation simple et rapide, l'équipe de la SPAP met à votre disposition de nombreux **outils** que vous pouvez retrouver sur "semaine-sans-pesticides.fr".

Le **Guide de l'organisateur** vous accompagne de A à Z dans l'organisation de votre événement. Il propose des idées d'actions, des supports tels que des ouvrages, des documentaires, des films, des podcasts à diffuser, des personnes ressources à inviter et met à disposition un panel d'outils de communication pour **assurer une mobilisation clés en mains**.



Vous pourrez aussi compter sur :

- L'**affiche officielle** et modifiable
- Des **outils de communication** personnalisables
- Le **flyer** de la SPAP à distribuer rapidement

Des temps forts nationaux à ne pas manquer !

Une nouveauté cette année : le **Bingo de la SPAP** avec des challenges du quotidien et créatifs !



L'équipe de la SPAP vous propose également le traditionnel **concours de dessins Graines d'artistes** avec pour thème : "**Des couleurs et des formes : Imagine un avenir sans pesticide**". Les 10 défis de la SPAP font aussi leur grand retour.



Retrouvez les instructions des temps forts nationaux sur "semaine-sans-pesticides.fr".

Les bénévoles de Générations Futures mobilisés pendant la SPAP 2024.

Conférence sur les cancers pédiatriques, **visites** de domaines agricoles en maraîchage bio, d'AMAP, **intervention de l'agronome** Marc Dufumier, **exposition** sur les perturbateurs endocriniens, **dégustations** de vins bio, **forums**, **projections-débats**...retrouvez leurs événements sur "generations-futures.fr/nos-relais-locaux".



Les bénévoles de Générations Futures soutiennent l'Appel de la forêt de Joseph Garrigue et sa marche de 45 jours pour alerter et sensibiliser sur l'urgence d'abandonner les pesticides.

Joseph Garrigue et la forêt de la Massane.

Joseph Garrigue est **un ancien conservateur de la réserve naturelle de la Massane**, dans les Pyrénées Orientales. Il a œuvré pendant plus de 30 ans au sein de cette forêt exceptionnelle, classée au patrimoine mondiale de l'Unesco depuis 2021.



Pollution aux pesticides, effondrement de la biodiversité.

Les études scientifiques menées au sein de la réserve naturelle de la Massane démontrent **des résultats inquiétants de pollution aux pesticides** et aux métaux lourds qui entraînent un **effondrement spectaculaire de la biodiversité**, en particulier des insectes et des oiseaux. La pollution est aérienne et **provient notamment des traitements des terres agricoles** et viticoles pourtant situées à **plusieurs kilomètres**.

Face à ce constat catastrophique, Joseph Garrigue a entamé le 13 janvier 2024 **une marche de 45 jours** depuis la forêt de la Massane jusqu'à Paris. L'objectif est de sensibiliser les populations et les responsables politiques rencontrés sur l'urgence d'abandonner l'utilisation des pesticides.

Générations Futures accueille et soutient Joseph Garrigue.

Les **bénévoles** de Générations Futures se sont **activement mobilisés** pour soutenir Joseph Garrigue sur une partie de son parcours.



Le groupe de Générations Futures dans le Gard Rhodanien **l'a invité à présenter sa démarche** dans le cadre d'une projection-débat autour du documentaire "Dans l'intimité d'une vieille forêt" de Bertrand Mussotte. L'occasion de rappeler, une fois de plus, que **les pesticides ne s'arrêtent pas aux zones d'épandages**. Ils se **dispersent**, parcourent des distances importantes, pour finalement s'accumuler dans des réceptifs naturels et **impacter la biodiversité locale**.

Des **dizaines de motivés** ont également **accompagné** Joseph Garrigue et sa femme sur l'étape Via Rhona-Donzère (32 kms), permettant des échanges conviviaux et enrichissants.

D'autres mobilisations de bénévoles de Générations Futures, en lien avec son parcours, sont prévues.



Pour ne rien manquer du programme des relais locaux de Générations Futures, pour les localiser et les contacter, rendez-vous sur "generations-futures.fr/nos-relais-locaux"

GÉNÉRATIONS FUTURES ANALYSER, ALERTE, AGIR, RÉCOLTER DES VICTOIRES !



 **généralions**
FUTURES

ous protégeons la nature
La demain

 **Refuges**
LPO

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Tél 05 46 82 12 34 - www.lpo.fr



SOUTENEZ GÉNÉRATIONS FUTURES, FAITES UN DON !

Par chèque, à retourner à "Généralions Futures, 179 rue La Fayette, 75010, Paris".

Mme/M/Couple :

Personne morale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Email :

- Faites un don de 25€ (8,5€ après déduction fiscale).
- Faites un don de 50€ (17€ après déduction fiscale).
- Faites un don de 100€ (34€ après déduction fiscale).**
- Faites un don de 200€ (68€ après déduction fiscale).**

Par prélèvement automatique, RDV sur generations-futures.fr, "J'agis", "Faire un don".